



Paris, le 3 octobre 2023

## Communiqué de presse

### Lancement de la 30<sup>ème</sup> édition du concours des rubans du Patrimoine et remise des prix nationaux de l'édition 2023

L'édition 2024 du concours des rubans du Patrimoine est lancée !

Nous fêterons la 30<sup>ème</sup> année de ce concours qui a pour but de récompenser des communes et intercommunalités ayant réalisé des opérations de restauration ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti.

Les opérations récompensées par « les rubans du Patrimoine » illustrent la créativité et la ténacité des différents acteurs impliqués. Elles mettent en valeur le dynamisme des communes et de leurs groupements et les savoir-faire des artisans et entrepreneurs du bâtiment ainsi que de leurs compagnons.

**Vous trouverez toutes les informations et le formulaire de participation sur le site [www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr](http://www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr). Les dossiers devront être déposés au plus tard le 31 janvier 2024.**

Par ailleurs, la cérémonie de remise des prix nationaux 2023 se tiendra **le vendredi 3 novembre à 10 h 30 au Studio Théâtre de la Comédie-Française (Carrousel du Louvre) lors du Salon international du Patrimoine culturel.**

Les communes de Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers), Bléré (Indre-et-Loire), Dole (Jura), Honfleur (Calvados) et Niort (Deux-Sèvres) se verront remettre leur prix par les représentants des cinq partenaires organisateurs : l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, la Fondation du patrimoine, la Fédération



nationale des Caisses d'Épargne, le Groupement français des entreprises de restauration de Monuments Historiques et la Fédération Française du Bâtiment.